

Bilan de compétences

PHASE DE CONFIRMATION DU CANDIDAT

CETTE PHASE EST ENTIÈREMENT GRATUITE POUR LE BÉNÉFICIAIRE

- **Présentation du bénéficiaire et du conseiller**

- **Étude, analyse et définition des besoins du bénéficiaire**
 - Entretien avec le responsable du bilan ou un consultant en Bilan de compétences pour permettre d'analyser, comprendre et confirmer l'engagement du bénéficiaire.

 - Au cours du même entretien les motivations du bénéficiaire sont formalisées en termes d'objectifs.

- **Information des conditions de déroulement du bilan et explications sur la méthodologie et les outils utilisés**
 - Toutes les étapes du déroulement du bilan sont détaillées en précisant bien la durée de chacune, le temps qui les séparent, la méthodologie proposée et la déontologie concernant le caractère confidentiel des résultats qui n'appartiennent qu'au candidat ainsi que la manière dont nous adaptons la méthodologie à vos besoins et particularités.

PHASE OPÉRATIONNELLE

- **Présentation des intervenants et du/de la candidat(e)**

- **Confirmation et analyse des motivations, des objectifs professionnels et des intérêts privés.**
 - Confirmation de la nature des besoins
 - Vérification de l'adéquation des objectifs avec la méthodologie, ajustements éventuels
 - Entretien avec le responsable bilan ou un consultant en Bilan de compétences, étude graphologique (optionnel), utilisation d'outils décrits ci-après.

- **Identification des savoir-faire, compétences, aptitudes professionnelles et personnelles, analyse de l'adéquation, je sais faire, j'aime faire, j'ai envie de faire, je peux faire.**
 - À l'aide d'outils dont le descriptif est donné ci-après il est procédé à une analyse des réalisations professionnelles et privées.

- **Évaluation des connaissances générales, (si nécessaire).**
 - Entretien avec le responsable de bilan pour des points spécifiques, l'évaluation des connaissances générales est déjà effectuée dans l'identification des savoir-faire. Il s'agit donc de vérifier une compétence particulière qui n'apparaîtrait pas de façon évidente dans l'étude des aptitudes professionnelles.

- **Définition des différentes stratégies professionnelles.**
 - En fonction des résultats et des points forts identifiés, il est procédé à l'étude des différentes possibilités d'évolutions professionnelles.

PHASE DE CONCLUSIONS

ÉTUDE ET COMMENTAIRES SUR LES RÉSULTATS MISE EN PLACE DU PROJET PROFESSIONNEL

➤ **Résultats détaillés de l'étape opérationnelle du bilan.**

Les résultats du bilan sont communiqués au bénéficiaire du bilan sous forme d'un rapport qui comprend :

- **Un document de synthèse** qui reprend les circonstances et les motivations du bilan de compétences, les principales conclusions sur les capacités professionnelles ou autres, le(s) projet(s) professionnel(s) validé(s), en fonction de ou des stratégies personnelles envisagées.
- **Les résultats détaillés des tests**, de l'analyse graphologique (voir NOTA) et des comptes rendus des entretiens (Psychologue notamment).

➤ **Analyse des points forts et des barrières susceptibles de favoriser ou non le projet professionnel.**

Étude de l'adéquation du projet professionnel ou personnel avec les points forts, compétences, mais aussi les handicaps susceptibles d'entraver la réalisation du projet.

➤ **Étude des différents plans d'action.**

Étude des différentes possibilités ouvertes au candidat : VAE, formation courte ou longue selon les compétences et le projet envisagé.

➤ **Mise en place de la stratégie de réalisation du projet professionnel.**

Détermination des étapes successives de la réalisation du projet professionnel incluant les actions à entreprendre, les échéances et les stratégies de substitution.

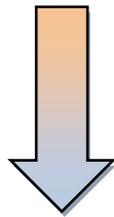
SUIVI : étape est incluse dans la démarche du bilan

Il est prévu de rencontrer le candidat 6 mois après la réalisation du bilan afin de faire le point avec lui sur sa situation.

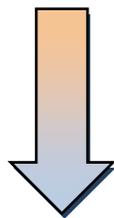
STRUCTURE ET COMPRÉHENSION DE LA MÉTHODOLOGIE

Se connaître

Définir ses compétences
Définir ses intérêts et ses motivations
Connaître ses qualités et ses défauts

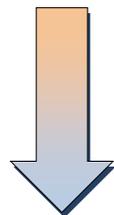


Identifier son profil professionnel



Définir son projet professionnel

Entreprise – Métier - Fonction



Plan d'actions

PROGRAMME DU BILAN DE COMPÉTENCES

PRE-REQUIS

AUCUN

PUBLIC VISE

FORMATION TOUS PUBLICS

MOYEN PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET ENCADREMENT

ENTRETIEN DE FACE A FACE
TEST
LIVRET METHODOLOGIQUE
LIVRETS PAR PHASE
SYNTHESE FINALE AVEC CONCLUSION
1 CONSEILLER ET UN SUPERVISEUR

RENDEZ-VOUS PREALABLE

Présentation du/de la candidat(e) et du conseiller
Exposé et analyse de la situation du candidat, de ses attentes et motivations
Présentation de la méthodologie générale
Informations sur la déontologie du bilan

Après accord du candidat et du financement, envoi du livret 1 « Itinéraire de vie »

PHASE PRELEMINAIRE - entretien 1 3h / 3h30

Confirmation du/de la candidat(e) sur ses motivations, objectifs et attentes
Explications sur les différentes étapes du bilan
Test psychotechnique (durée 60 mn)
Entretien sur la base du livret 1 et recueil des premières impressions
Présentation et remise du livret 2 « Bilan de la vie professionnelle »

2 semaines d'inter session « Bilan de la vie professionnelle »

PHASE D'INVESTIGATION - entretien 2 3h / 3h30

Analyse de la fonction occupée lors du bilan
Analyse de la carrière professionnelle
Projection dans le futur
Constats et impressions du bénéficiaire
Présentation et remise du livret 3 « Intérêts, motivations et qualités »
Présentation du principe du retour d'image et remise de la grille

2 semaines d'inter session « Intérêts, motivations et qualités »

PHASE D'INVESTIGATION - entretien 3 3h / 3h30

Exposé et analyse des principales réalisations
Analyse des compétences mises en œuvre
Exposé et analyse de facteurs de motivation, des centres d'intérêt du/de la candidat(e)
Exposé et analyse des points d'appuis et des points de vigilance
Préparation des projets et remise du livret 4 « Projet(s) professionnel(s) »

2 à 3 semaines d'inter session « Projet(s) professionnel(s) »

PHASE D'INVESTIGATION - entretien 4
3 h / 3 h30

Exposé et analyse des projets professionnels (de 1 à 3)
Étude et mise en place des moyens de réalisation - Travail sur le plan d'action
Travail sur le CV

2 à 3 semaines d'inter session « Projet(s) professionnel(s) »

PHASE DE CONCLUSION - entretien 5
2 h / 3 h

Remise du compte-rendu et commentaires au bénéficiaire
Restitution des résultats du test psychotechnique
Finalisation CV et plan d'action
Entraînement aux entretiens de recrutement ou de présentation de projet à sa hiérarchie

Période de 6 mois pendant laquelle le candidat peut solliciter le cabinet si nécessaire

PHASE DE SUIVI
1 à 4 h

Vérification de l'état d'avancement du projet et mise en place des ajustements éventuels

1 entretien en amont du bilan + 6 à 7 séances réparties sur 12 à 18 semaines
Travail en face à face : 24H Travaux et recherches personnelles : de 8 à 12 h

Test de validation des compétences

Ce test a été développé par SYNTHÉGRAL-CONSEIL. La méthodologie repose notamment sur l'analyse des réalisations du bénéficiaire et la mise en adéquation des forces et compétences utilisées.

La validité des savoir-faires et des motivations indiqués s'effectue par corrélation de ce qui a été annoncé par le candidat et les compétences et actions qu'il lui a fallu mettre en œuvre pour mener à bien ses réalisations.

Moyens d'évaluation de la prestation

Une feuille d'évaluation est remplie par le candidat à la fin de la prestation.